

00057/2022

26 AOUT 2022

SOLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° /SMI/MINHDU DU

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) RESPONSABLE EN GESTION
ENVIRONNEMENTALE AU SEIN DE L'EQUIPE DE PREPARATION DU PROGRAMME
POUR LE FINANCEMENT DE L'HABITAT INCLUSIF AU CAMEROUN**

1. La République du Cameroun a sollicité le concours financier et technique de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre d'un projet portant sur l'Habitat inclusif au Cameroun, sous la tutelle du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. La Banque mondiale et le Gouvernement se sont accordés pour que le Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) finance la préparation du projet. A cet effet, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat individuel relatif au « **Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Environnementale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun** ».

2. Description des tâches :

Sous l'autorité de l'expert d'appui à la préparation du Programme, le Responsable en Gestion Environnementale est chargé du suivi de la mise en œuvre du Plan cadre de gestion environnementale et sociale élaboré dans le cadre du projet et de toutes les questions relatives aux aspects environnementaux du Projet, et assure le processus de validation des études et des travaux y afférents. Il conseille l'Expert d'Appui sur les aspects environnementaux du Projet et veille sur leur prise en compte dans la conception, le suivi et la mise en œuvre du Projet.

Le Responsable en Gestion Environnementale exerce les activités suivantes, sans qu'elles soient exhaustives :

A - Principalement

Il devra :

- Conseiller l'équipe de préparation du Programme sur toutes les questions environnementales : Assurer le suivi et l'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie globale de mise en œuvre du projet et dans toutes les études techniques complémentaires à réaliser dans le cadre du projet ;
- Superviser la réalisation des études de préparation relevant de l'environnement au niveau des Comités de Développement des Quartiers (CDQ) (Etudes cadres, EIES/PAR, Etudes APS, études APD, Contrats de villes, etc.) ;
- Garantir la prise en compte effective de l'évaluation environnementale dans la mise en œuvre des sous-projets ou activités financés par le Projet ;

- Assurer la coordination du suivi des indicateurs de performances environnementales des sous-projets en fonction de l'évolution de la problématique au niveau des zones du Projet ;
- Développer une vision prévisionnelle des questions environnementales dans les sous-projets à réaliser dans le cadre du Projet ;
- Veiller au respect et à l'intégration effective des instruments de sauvegardes environnementales élaborés dans le cadre du Projet ;
- Organiser et participer au recrutement des consultants indépendants compétents pour la réalisation des études d'EIES, PAR et autres en rapport avec l'environnement ;
- Appuyer l'organisation des ateliers de formation, de sensibilisation et renforcement des capacités des acteurs à la mise en œuvre du CGES, du CPR, des PAR et des PGES, en collaboration avec le RGS ;
- Superviser les activités de lutte contre les changements climatiques et de protection des zones humides dans les chantiers de travaux ;
- Superviser la gestion des plaintes en collaboration avec le RGS, les Ingénieurs sociaux et les autres partenaires dans le cadre du comité ad hoc de gestion des plaintes ;
- Promouvoir la professionnalisation en ce qui concerne les emplois verts à travers le Projet.

B- En matière de mise en œuvre du PTBA

- Elaborer les Plans de travail opérationnels annuels du poste de Responsable en Gestion Environnementale ;
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des Plans de travail opérationnels trimestriels de l'équipe de préparation du Projet en matière environnementale ;
- Participer à l'évaluation consolidée des Plans de travail opérationnels trimestriels à la fin de chaque trimestre.

C- En matière d'études et d'évaluations :

- Veiller au respect des politiques de sauvegardes environnementales de la Banque Mondiale, ainsi que de la législation nationale en matière environnementale lors de la réalisation des études dans le cadre du Programme ;
- Procéder à l'identification d'impacts environnementaux potentiels non suffisamment identifiés ou traités par les maîtres d'œuvre, les CTD ou les entrepreneurs et y apporter des mesures d'atténuation ;
- Appuyer l'équipe de préparation du Projet dans la validation des rapports d'EIES (réalisés par les consultants indépendants) en collaboration avec le RGS et les administrations concernées ;
- Veiller à l'intégration des prescriptions environnementales dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de demande de cotation (DDC), ainsi que dans le contrat des prestataires (PME, MO) ;
- Veiller à l'intégration des mesures environnementales d'atténuation et la prise en compte de leur coût dans le budget des sous-projets lors de l'élaboration des DAO ;
- Effectuer les missions de supervision sur le terrain en vue d'apprécier et d'évaluer l'effectivité de la prise en compte (i) des Plans de Gestion Environnementale (PGES), (ii) des Cahiers des Clauses Environnementales et Sociales(CCES), (iii) du Cadre de Gestion

- Environnementale et Sociale (CGES), (iv) des Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS), (v) du plan d'actions d'adaptation ou de lutte contre les Changements climatiques, etc. ;
- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises à travers les aide-mémoires y relatifs ;
- Participer à la validation des rapports mensuels des maîtres d'œuvre en matière environnementale, ainsi qu'à la validation des prestations environnementales mensuelles à prendre en attachements en vue du paiement des factures et des décomptes.

D- En matière de rapportage :

- Préparer un Plan de Suivi Environnemental basé sur les documents de sauvegardes environnementales du projet, réalisés dans les villes cibles, avec des indicateurs objectivement vérifiables et un échéancier de suivi. Ce plan sera soumis à la validation de l'équipe de préparation du Projet ;
- Examiner les rapports de suivi environnemental des sous-projets produits par les entreprises ;
- Produire les rapports d'activités en collaboration avec le RGS ;
- Développer un système d'alerte et attirer l'attention de l'Expert d'Appui et des membres du groupe de travail sur les retards constatés dans la mise en œuvre des rapports prescrits selon les instruments de sauvegardes environnementales ;
- Vérifier et contrôler la mise en œuvre des conditions et charges liées à la remise en état des sites dans les documents contractuels ;
- Suivre et évaluer les performances des acteurs institutionnels sur les aspects environnementaux.

E- En matière de renforcement des capacités :

- Identifier, en collaboration avec le RGS, les besoins en formation et renforcement des capacités des acteurs, en matière de gestion environnementale ;
- Participer à l'animation des ateliers de renforcement des capacités des acteurs clés de la mise en œuvre des activités du Projet ;
- Former les entités partenaires et les membres du staff du Projet à la bonne tenue des outils de collecte des données environnementales ;
- Vulgariser les instruments de sauvegardes environnementales notamment les (i) CGES ; (ii) EIES et PGES, (iii) les Cahiers des Clauses Environnementales et Sociales (CCES), (iv) les Plans Hygiène, Santé et Sécurité (PHSS), (v) le plan d'actions d'adaptation ou de lutte contre les Changements climatiques, etc. et sensibiliser les partenaires ainsi que les staffs du Projet sur les prescriptions de ces derniers ;
- Assurer la formation des partenaires et autres administrations impliqués dans la mise en œuvre du projet en gestion environnementale.

3. DUREE DE LA MISSION :

Le contrat au temps passé est conclu pour une durée de six (06) mois renouvelable en fonction des besoins. Le candidat retenu devrait être disponible immédiatement au lieu de travail qui est Yaoundé.

4. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, (MINHDU, Maître d'Ouvrage), invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services (première page et page de signature des contrats,

certificat/attestation de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

5. Profil du Consultant :

Les qualifications et expérience requises pour ce poste sont les suivantes :

- Être détenteur (trice) d'un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) en sciences environnementales, ou toute autre discipline équivalente jugée pertinente ;
- Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle pertinente dans la gestion des questions environnementales pour des projets d'infrastructures et au moins 02 projets en milieu urbain, financés par les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale ;
- Justifier d'au moins deux expériences solides en bureaux de contrôle ou Maitrise d'œuvre ou Maitrise d'ouvrage déléguée ;
- Justifier de la conduite d'au moins deux études par catégories suivantes : (i) EIES, (ii) Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES); (iii) audit environnemental et social ;
- Être apte à travailler sur le terrain ;
- Être familiarisé(e) P avec les dix (10) normes environnementales et sociales (NES) de la banque mondiale ;
- Être familiarisé(e) avec les textes juridiques nationaux et internationaux applicables en matière de sauvegardes environnementales ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet...) ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir une maîtrise parfaite de l'une des deux langues officielles et comprendre la seconde ;
- Avoir une expérience dans l'analyse et la gestion des risques environnementaux et la gestion des catastrophes ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction et de communication ;
- Etre respectueux des règles et principes de déontologie administrative ;
- Les candidatures féminines sont encouragées.

6. Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à termes dans l'année suivant la publication des présents TDR, ne sont pas éligibles.

7. Composition du dossier :

Le dossier devra être composé comme suit :

- Une lettre de motivation datée et signée adressée au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain ;
- Un Curriculum détaillé, daté et signé faisant état de la (ou des) formations (s) et de l'expérience professionnelle ;

- Une copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois ;
- Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Des copies des références et pièces justificatives de l'expérience et des prestations similaires réalisées (première page et page de signature des contrats, certificats/attestations de travail ou de formation, attestation de service fait ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions).

8. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

9. Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode fondée sur la comparaison des Curricula vitae.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale et à l'adresse ci-dessous.

11. Les dossiers complets doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 22 SEPT 2022 à 15 heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

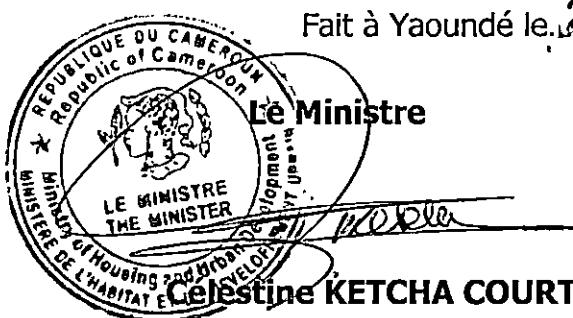
« Sollicitation des Manifestations d'intérêts/services - « **Recrutement d'un(e) Responsable en Gestion Environnementale au sein de l'équipe de préparation du Programme pour le Financement de l'Habitat Inclusif au Cameroun** »

A l'attention de Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU)

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes, 4^{ème} étage sis immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé, B.P : 615 Yaoundé-Cameroun,

E-mails : minhdupdvir@gmail.com; avec copie à pdue nouadje@yahoo.fr, chandourenkoma@gmail.com; lorraineonanena@gmail.com.

Fait à Yaoundé le 26 AOUT 2022



Ampliations :

- MINHDU ;
- CCP/PDVIR ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage (pour information).